

Opération de lutte contre les incivilités

Paris 18^e, le 02 février 2017

En novembre dernier, Eric LEJOINDRE, maire du 18^e et Rémi FERAUD, maire du 10^e, interpellèrent le Préfet de Police lui demandant de renforcer l'action de ses services sur le secteur Barbès-Chapelle, confronté à de nombreuses nuisances sur l'espace public.

Afin de reconquérir le territoire, trop souvent occupé par les délinquants de tout genre, le Préfet de Police a présenté un plan d'action dense et évolutif.

Présence policière renforcée, travail d'enquêtes pour démanteler les trafics et multiplication des opérations coups de poing destinées à surprendre les contrevenants, ces dispositifs associent l'ensemble des acteurs de l'espace public, qu'ils s'agissent de services de l'Etat ou de la Ville (prévention, sécurité, urbanisme et propreté).

En outre, le mardi 31 janvier, les services de la ville de Paris ont mené une nouvelle vaste opération de contrôle des commerces sur le secteur Marx Dormoy et Barbès. Elle concernait essentiellement les commerces dont les étalages, parfois irréguliers, sont sources de mal-propreté et d'encombres sur les trottoirs empêchant la bonne circulation piétonne.

Plus de douze procédures ont été lancées à l'encontre de commerces ne respectant pas la législation en vigueur.

D'autres opérations de ce type seront menées dans les prochaines semaines.

Vous pouvez compter sur l'engagement de la municipalité du 18^e pour travailler à un espace public mieux partagé dans les quartiers de la Chapelle et de Barbès